

**LE PRESIDENT DU FASO,
PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES,**

VU la Constitution ;

VU le décret n° 2019-0004/PRES du 21 janvier 2019 portant nomination du Premier Ministre ;

VU le décret n° 2019-0042/PRES/PM du 24 janvier 2019 portant composition du Gouvernement ;

VU le décret n° 2019-0139/PRES/PM/SGG-CM du 18 février 2019 portant attributions des membres du Gouvernement ;

VU le décret n° 2018-0093/PRES/PM/MS du 15 février 2018 portant organisation du Ministère de la santé ;

Sur proposition du Ministre de la Santé ;

Le Conseil des ministres entendu en sa séance du 25 juillet 2019 ;

DECRETE

ARTICLE 1 : Monsieur Salam OUEDRAOGO, Mle 111 141 G, Administrateur des services financiers, est nommé Directeur de l'administration des finances. /

ARTICLE 2 : Le Ministre de la Santé est chargé de l'exécution du présent décret qui prend effet pour compter de la date de prise de service de l'intéressé et sera publié au Journal officiel du Faso.

Ouagadougou, le 06 septembre 2019



Roch Marc Christian KABORE

Le Premier Ministre



Christophe Joseph Marie DABIRE

Le Ministre de la Santé



Léonie Claudine LOUGUE/SORGHO